

Le mardi 23 février 2016
À 20 h 30 – Salle l'Amphi
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre
BALLEE	MERSCH	Emmanuel
BALLEE	HUBERT	Sébastien
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	AVALLART	Pierre
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	GAUDIN	Joseph
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis

LE BURET	PENNEL	Ludovic
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FOND	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques

Étaient absents excusés :

Messieurs Langlois Gustave – Lassalle Jean-François - Lambert Paul donne pouvoir à Roland Foucault – Bréhin Jean-Claude – Buchot André - Mesdames Morand Marie-Claude – Perthué Evelyne donne pouvoir à Bernard Boizard – Monneret Françoise – Frégné Cécile.

Assistaient également à la séance:

Norbert Bouvet Conseiller Départemental
Julie Jean Conseillère Départementale
Sylvie Landelle – DGS

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2016,
2. Compte Administratif et compte de gestion 2015,
3. Dotation de soutien à l'investissement public local ; dossiers pouvant être présentés par la Communauté de Communes du pays de Meslay-Grez,
4. Affaires financières.

Dossier N°1 – Procès-verbal séance du 26 janvier 2016

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la séance 26 janvier 2016.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les membres du Conseil Communautaire présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Dossier N°2 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2016

Compte Administratif et Compte de Gestion 2015 - CCPMG

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Madame Launay Noëlle première vice-présidente, délibérant sur les comptes administratifs 2015 de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez.

Après avoir pris connaissance de la présentation faite du Compte Administratif 2015, et des affectations de résultats proposées, lesquelles peuvent se résumer ainsi :

Budget Principal

Budget annexe Tourisme

Budget annexe Déchetterie

Budget annexe Economie

Budget annexe ZA la Chalopinière

Budget annexe ZA Guiternière – Bouère – Grez en Bouère

Budget annexe ZA Ballée

Budget annexe ZA du Clos Macé

Budget annexe ZA Saint Loup

Budget annexe ZA Villiers

Budget annexe Assainissement

Budget annexe SPANC

Budget annexe SSIAD

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		334 554,96		423 713,84	0,00	758 268,80
Opérations de l'exercice	-5 152 229,13	5 284 427,27	-5 615 473,76	5 915 676,25	-10 767 702,89	11 200 103,52
TOTAUX	-5 152 229,13	5 618 982,23	-5 615 473,76	6 339 390,09	-10 767 702,89	11 958 372,32
Résultats de clôture	0,00	466 753,10	0,00	723 916,33	0,00	1 190 669,43
Restes à réaliser			-2 857 754,19	1 473 862,27	-2 857 754,19	1 473 862,27
TOTAUX CUMULES avec RAR	-5 152 229,13	5 618 982,23	-8 473 227,95	7 813 252,36	-13 625 457,08	13 432 234,59
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	466 753,10	-659 975,59	0,00	-193 222,49	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
compte 002	Excédent Fonctionnement	450 502,51 €
	Déficit Fonctionnement	
INVESTISSEMENT		
compte 1068	Excédent de fonctionnement	16 250,59 €
compte 001	Excédent d'investissement	723 916,33 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET TOURISME

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	-16 134,70			16 134,70	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-527 570,34	556 152,84	-91 778,65	63 196,15	-619 348,99	619 348,99
TOTAUX	-543 705,04	556 152,84	-91 778,65	79 330,85	-619 348,99	619 348,99
Résultats de clôture	0,00	12 447,80	-12 447,80	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			-46 570,00		-46 570,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-543 705,04	556 152,84	-138 348,65	79 330,85	-665 918,99	619 348,99
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	12 447,80	-59 017,80	0,00	-46 570,00	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €
INVESTISSEMENT		
compte 1068	Excédent de fonctionnement	12 447,80 €
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	12 447,80 €

BUDGET DECHETTERIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		303 775,46	-12 006,67		0,00	291 768,79
Opérations de l'exercice	-1 014 670,76	1 110 977,70	-360 148,99	341 755,49	-1 374 819,75	1 452 733,19
TOTAUX	-1 014 670,76	1 414 753,16	-372 155,66	341 755,49	-1 374 819,75	1 744 501,98
Résultats de clôture	0,00	400 082,40	-30 400,17	0,00	0,00	369 682,23
Restes à réaliser			-71 646,50	46 229,00	-71 646,50	46 229,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 014 670,76	1 414 753,16	-443 802,16	387 984,49	-1 446 466,25	1 790 730,98
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	400 082,40	-55 817,67	0,00	0,00	344 264,73

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	344 264,73 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	55 817,67 €
-------------	-----------------------------------	-------------

compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	30 400,17 €

BUDGET ECONOMIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés			-962 605,67		-962 605,67	0,00
Opérations de l'exercice	-508 758,19	508 758,19	-254 321,69	718 032,67	-763 079,88	1 226 790,86
TOTAUX	-508 758,19	508 758,19	-1 216 927,36	718 032,67	-1 725 685,55	1 226 790,86
Résultats de clôture	0,00	0,00	-498 894,69	0,00	-498 894,69	0,00
Restes à réaliser			-796 850,00	467 893,00	-796 850,00	467 893,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-508 758,19	508 758,19	-2 013 777,36	1 185 925,67	-2 522 535,55	1 694 683,86
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	-827 851,69	0,00	-827 851,69	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	-----------------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	498 894,69 €

BUDGET ZA BALLEE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		32 807,98		43 037,11	0,00	75 845,09
Opérations de l'exercice	-6 640,00	507,55		5 946,00	-6 640,00	6 453,55
TOTAUX	-6 640,00	33 315,53	0,00	48 983,11	-6 640,00	82 298,64
Résultats de clôture	0,00	26 675,53	0,00	48 983,11	0,00	75 658,64
Restes à réaliser			-33 600,00	0,00	-33 600,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-6 640,00	33 315,53	-33 600,00	48 983,11	-40 240,00	82 298,64
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	26 675,53	0,00	15 383,11	0,00	42 058,64

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	26 675,53 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	----------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	48 983,11 €
	Déficit d'investissement	- €

BUDGET ZA VILLIERS

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		- €	-13 942,20 €		-13 942,20	0,00
Opérations de l'exercice	- 3 211,99 €	3 211,99 €	-26 509,87 €	40 452,07 €	-29 721,86	43 664,06
TOTAUX	-3 211,99	3 211,99	-40 452,07	40 452,07	-43 664,06	43 664,06
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			-4 500,00	0,00	-4 500,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-3 211,99	3 211,99	-44 952,07	40 452,07	-48 164,06	43 664,06
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	-4 500,00	0,00	-4 500,00	0,00

BUDGET ZA ST LOUP

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00			6 042,85	0,00	6 042,85
Opérations de l'exercice	-879,00	879,00	0,00	777,00	-879,00	1 656,00
TOTAUX	-879,00	879,00	0,00	6 819,85	-879,00	7 698,85
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	6 819,85	0,00	6 819,85
Restes à réaliser			-2 000,00	0,00	-2 000,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-879,00	879,00	-2 000,00	6 819,85	-2 879,00	7 698,85
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	4 819,85	0,00	4 819,85

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	6 819,85 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		118 818,30		20 925,89	0,00	139 744,19
Opérations de l'exercice	-84 371,04	74 880,70	-27 430,04	47 387,68	-111 801,08	122 268,38
TOTAUX	-84 371,04	193 699,00	-27 430,04	68 313,57	-111 801,08	262 012,57
Résultats de clôture	0,00	109 327,96	0,00	40 883,53	0,00	150 211,49
Restes à réaliser			-14 220,40	0,00	-14 220,40	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-84 371,04	193 699,00	-41 650,44	68 313,57	-126 021,48	262 012,57
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	109 327,96	0,00	26 663,13	0,00	135 991,09

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	109 327,96 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
	Déficit de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	40 883,53 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET SSIAD

Au vu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé de procéder à l'affectation du résultat de la façon suivante :

SSIAD - COMPTE ADMINISTRATIF 2015	
Total des produits N	470 181,65 €
Total des dépenses N	469 836,96 €
Résultat comptable N	344,69 €
Résultat incorporé au budget N (ligne 002 du budget, compte 110 ou 119)	14 779,20 €
Résultat à affecter de N	15 123,89 €
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015	
Résultat à affecter de 2014	15 123,89 €
Excédent affecté à :	
- réduction des charges d'exploitation (ligne 002 budget N+2, compte 110)	
- financement des mesures d'exploitation suivantes... dont l'exécution est prévue en ...(ligne 002 budget N+1 ou N+2, compte 111)	
- Investissement (compte 10682 avec titre de recettes)	
- réserve de compensation (compte 10686)	
- réserve de compensation charges d'amortissement (compte 10687)	
- réserve des plus-values nettes (compte 1064 avec titre de recette)	
réserve de trésorerie (compte 10685)	
Déficit affecté à :	
- reprise sur la réserve de compensation (compte 10686)	
- augmentation des charges d'exploitation (ligne 002 budget N+2, compte 119)	
Calcul du résultat d'investissement à affecter de l'exercice 2015	
Total des produits N	4 185,50 €
Total des dépenses N	3 250,38 €
Résultat comptable N	935,12 €
Résultat comptable cumulé au 31/12/N-1	1 249,60 €
Résultat à affecter de N	2 184,72 €
Affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2015	
Résultat à affecter de N	2 184,72 €
Affectation au budget supplémentaire N+1 (ligne 001)	2 184,72 €

Monsieur Boizard Bernard, Président, s'étant retiré ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- ⇒ Approuve les Comptes Administratifs 2015 tels que présentés.
- ⇒ Valide les affectations de résultats proposées ci-dessus.

COMPTE DE GESTION 2015- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2015 de la Communauté de Communes du pays Meslay-Grez, dressés par le receveur municipal concordants avec les comptes administratifs 2015 et après en avoir délibéré :

⇒ Décide d'approuver à l'unanimité les dits comptes de gestion relatifs à l'année 2015 pour les budgets suivants :

- ✚ Budget Principal
- ✚ Budget annexe Tourisme
- ✚ Budget annexe Déchetterie
- ✚ Budget annexe Economie
- ✚ Budget annexe ZA la Chalopinière
- ✚ Budget annexe ZA Guiternière – Bouère – Grez en Bouère
- ✚ Budget annexe ZA Ballée
- ✚ Budget annexe ZA du Clos Macé
- ✚ Budget annexe ZA Saint Loup
- ✚ Budget annexe ZA Villiers
- ✚ Budget annexe Assainissement
- ✚ Budget annexe SPANC
- ✚ Budget annexe SSIAD

Dossier N°3 – Dotation de soutien à l'investissement public local ; dossiers pouvant être présentés par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

Dans le cadre de la Loi de finances 2016, une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes et à leurs EPCI a été créée pour un montant de 800M€ répartie en 2 enveloppes de 500M€ et 300M€. Pour les Pays de la Loire, ce fonds d'investissement se décline en :

- Une enveloppe de 27,7M€ consacrée au financement des grandes priorités d'investissements définies entre l'Etat et les communes et les EPCI
- Une enveloppe de 22M€ dédiée aux bourgs-centres et aux villes petites et moyennes pour renforcer leurs fonctions de centralité

1/ ENVELOPPE DE 27,7M€ pour le financement des grandes priorités d'investissement

- ❖ QUI EST ELIGIBLE : toutes les communes et EPCI à fiscalité propre
- ❖ QUEL MONTANT POUR QUELLE SUBVENTION : opération d'investissement minimum de 100 000€HT avec une subvention minimale de 30 000€
- ❖ QUELLES OPERATIONS : sept thématiques ont été définies
 - Rénovation thermique des bâtiments publics : isolation (constructions neuves ou anciennes), chauffage (pompes à chaleur, géothermie...)
 - Transition énergétique : toute opération permettant la réduction de la part d'énergie fossile dans leur consommation
 - Développement des énergies renouvelables
 - Mise aux normes des équipements publics : mise en accessibilité de tous les ERP
 - Développement des infrastructures en faveur de la mobilité
 - Développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements

- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants : accompagnement des collectivités locales qui accueilleront des réfugiés

Ces opérations devront obligatoirement avoir fait l'objet d'un commencement d'exécution avant le 31 décembre 2016

- ❖ QUI ATTRIBUE : le Préfet de Région après avis du Préfet de Département chargé de recenser et de sélectionner les dossiers
- ❖ CETTE ENVELOPPE EST-ELLE CUMULABLE : oui avec toute autre subvention dans le respect des règles de plafonnement des aides publique
- ❖ MODALITES DE DEPOT : AVANT LE 1er Mars il faut renseigner de façon informatique le tableau excel et le renvoyer par mail à pref-ami500@mayenne.gouv.fr ainsi qu'à la CCPMG à l'adresse as.saget@paysmeslaygrez.fr

2/ ENVELOPPE DE 22M€ pour le renforcement des fonctions de centralité des bourgs-centres

- ❖ QUI EST ELIGIBLE : les communes identifiées comme remplissant des fonctions de centralité sur le territoire soit sur le Pays de Meslay-Grez les communes de Meslay du Maine, Grez en Bouère, Bouère et Villiers Charlemagne et lorsque les opérations concernées relèvent d'une compétence transférée par une commune éligible à l'EPCI, celui-ci peut bénéficier de la subvention.
- ❖ QUEL MONTANT POUR QUELLE SUBVENTION : opération d'investissement minimum de 100 000€HT avec une subvention minimale entre 20 et 50%. Il appartient au porteur de projet d'indiquer le taux de subvention sollicité
- ❖ QUELLES OPERATIONS : opérations ayant un effet structurant sur la qualité de vie locale et l'attractivité du territoire. Ils doivent s'inscrire dans un projet global de développement.
Exemple :
 - Création, aménagement, rénovation de bâtiments liés aux services publics (dont équipements cultures, de santé, sportif, loisirs...)
 - Projets en lien avec le développement économique
 - Redynamisation du commerce indépendant
 - Rénovation de logements
 - Projets en lien avec la mobilité (pistes cyclables, plateformes de mobilité, ...)
 - Accessibilité dans le cadre des ADAP

Ne seront retenues que les opérations garantissant un engagement de crédits avant le 31 décembre 2016 et pour lequel un APS sera obligatoirement fourni.

- ❖ QUI ATTRIBUE : le Préfet de Région après avis du Préfet de Département chargé de recenser et de sélectionner les dossiers
- ❖ MODALITES DE DEPOT : AVANT LE 10 Mars il faut renseigner le pré-dossier selon le modèle le renvoyer par mail à pref-ami300@mayenne.gouv.fr PUIS le dossier complet devra être déposé à l'une des 3 sessions du 15 avril, 15 juin ou 15 septembre

3/ Dossiers pouvant être présentés par la CCPMG

- **ENVELOPPE DE 27,7M€ pour le financement des grandes priorités d'investissement**
 - * 2 courts de tennis couverts
 - * 2 courts de tennis extérieurs
 - * 1 terrain de squash
 - * 1 club house et vestiaires.

Les installations sont en priorité utilisées par le club de tennis-squash et les scolaires, mais aussi par d'autres associations. En 2014, un diagnostic thermique a été réalisé ainsi qu'une étude de faisabilité concernant la rénovation thermique de ce bâtiment (isolation des murs, reprise et isolation de la toiture, menuiseries extérieures, chauffage et modification des luminaires)

Les travaux ne seraient engagés qu'aux vues des financements obtenus.

DEPENSES	En €HT	RECETTES	
Travaux*	600 000,00 €	Etat (FIL)	412 000,00 €
Honoraires et divers	90 000,00 €	Europe (Leader)	40 000,00 €
		Région	100 000,00 €
		CCPMG	138 000,00 €
TOTAL	690 000,00 €	TOTAL	690 000,00 €

*Chiffres à affiner avec la mise à jours de l'étude faisabilité

- **ENVELOPPE DE 22M€ pour le renforcement des fonctions de centralité des bourgs-centres**

Construction d'une piscine intercommunale à Meslay du Maine – Fin de travaux

DEPENSES	En €HT	RECETTES	
Lot Agencement intérieur et équipements de vestiaires	114 568,00 €	Etat (FIL-40%)	242 573,36 €
Lot Plafonds suspendus et peinture	46 595,00 €	Etat (DETR)	31 903,45 €
Lot sauna	8 990,00 €	Conseil Départemental	53 172,42 €
Lot étanchéité, carrelage piscine et décoration végétale	436 280,84 €	Région	142 900,88 €
		CCPMG	135 883,73 €
TOTAL	606 433,84 €	TOTAL	606 433,84 €

Construction d'un bâtiment industriel à Meslay du Maine

DEPENSES	En €HT	RECETTES	
Travaux	956 164,00 €	Etat (FIL-50%)	579 552,38 €
Honoraires	95 616,00 €	CCPMG	579 552,38 €
Divers et imprévus	71 000,00 €		
Terrain	36 324,75 €		
TOTAL	1 159 104,75 €	TOTAL	1 159 104,75 €

Construction d'une antenne du Pôle santé à Villiers Charlemagne

Le Dr Humbert, médecin à Villiers Charlemagne, prend sa retraite en juin 2016.

Dans le cadre de la démarche engagée par la CCPMG de lutte contre la désertification médicale et des pôles de santé déjà réalisés sur Meslay du Maine et Grez en Bouère, une réflexion pourrait être envisagée avec les médecins de ces pôles pour organiser une offre de soins sur cette commune. Le cabinet de 2 infirmières libérales existant sur la commune serait intéressé.

DEPENSES	En €HT	RECETTES	
Travaux	200 000,00 €	Etat (FIL-50%)	100 000,00 €
		Région (NCR ou LS)	60 000,00 €
		CCPMG	40 000,00 €
TOTAL	200 000,00 €	TOTAL	200 000,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide de solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local pour les dossiers présentés.**
- **Autorise le Président à ajuster l'enveloppe de travaux pour la salle de Tennis en fonction de la mise à jour de l'étude de faisabilité.**
- **Autorise le Président à déposer les dossiers et à signer tous documents inhérents au présent dossier.**

Dossier N°4 – Affaires financières

1/ MODIFICATION AFFECTATION RESULTATS 2014 – CA 2014 SSIAD

La délibération du 24 février 2015, prévoyant l'affectation de résultat 2014 du budget SSIAD a été adressée à l'Agence Régionale de Santé pour information avec une proposition d'affecter en réduction de charges d'exploitation 2016 l'excédent de fonctionnement 2014 de 17 349,07 €. Par courrier du 7 décembre 2015, l'Agence Régionale de Santé nous a adressé la notification du compte administratif 2014 en nous précisant que le résultat retenu était un excédent de 17 349,07 € et que nous devons affecter 5 000 € en réserve de compensation des déficits et 12 349,07 € en réduction de charges d'exploitation 2016.

Compte-tenu de cette information reçue tardivement, il est proposé que le conseil communautaire, au vu de la lettre de l'ARS du 07/12/2015, vote l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2014 conformément à la décision de l'autorité tarifaire comme suit :

SSIAD - COMPTE ADMINISTRATIF 2014	
Total des produits N	468 835,10 €
Total des dépenses N	452 833,41 €
Résultat comptable N	16 001,69 €
Résultat incorporé au budget N (ligne 002 du budget, compte 110 ou 119)	1 347,38 €
Résultat à affecter de N	17 349,07 €
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014	
Résultat à affecter de 2014	17 349,07 €
Excédent affecté à :	
- réduction des charges d'exploitation (ligne 002 budget N+2, compte 110)	12 349,07 €
- financement des mesures d'exploitation suivantes... dont l'exécution est prévue en ...(ligne 002 budget N+1 ou N+2, compte 111)	
- Investissement (compte 10682 avec titre de recettes)	
- réserve de compensation (compte 10686)	5 000,00 €
- réserve de compensation charges d'amortissement (compte 10687)	
- réserve des plus-values nettes (compte 1064 avec titre de recette)	
réserve de trésorerie (compte 10685)	
Déficit affecté à :	
- reprise sur la réserve de compensation (compte 10686)	
- augmentation des charges d'exploitation (ligne 002 budget N+2, compte 119)	
Calcul du résultat d'investissement à affecter de l'exercice 2014	
Total des produits N	3 796,43 €
Total des dépenses N	8 699,46 €
Résultat comptable N	- 4 903,03 €
Résultat comtable cumulé au 31/12/N-1	6 152,63 €
Résultat à affecter de N	1 249,60 €
Affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2014	
Résultat à affecter de N	1 249,60 €
Affectation au budget supplémentaire N+1 (ligne 001)	1 249,60 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- Valide la modification d'affectation de résultat 2014 du SSIAD en affectant 5000€ en réserve de compensation des déficits et 12 349.07€ en réduction de charges d'exploitation 2016.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérent au présent dossier.

La séance est levée à 21h40

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 23 février 2016
Signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Olivier	Jean-Pierre	
BALLEE	Mersch	Emmanuel	
BALLEE	Hubert	Sébastien	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERES	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BAZOUGERS	Landelle	Jérôme	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Avallart	Pierre	
BOUERE	Mahieu	Céline	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
EPINEUX LE SEGUIN	Ragaigue	Nicolas	
GREZ EN BOUERE	Gaudin	Joseph	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Pennel	Ludovic	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Launay	Noëlle	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Taunay	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Foucault	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
ST CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	